

## Se préparer à une hospitalisation

L'admission d'un proche à l'hôpital est souvent source d'inquiétude. Examens, analyses, autant d'étapes permettant aux professionnels de santé d'assurer par la suite une prise en charge optimale de votre proche malade. Afin de faciliter cette prise en charge, vous pouvez préparer quelques éléments en amont de l'hospitalisation.

### Avant l'hospitalisation

Renseignez-vous sur la durée d'hospitalisation prévue (des éléments nouveaux peuvent toutefois la modifier); la date d'admission étant en général fixée plusieurs jours à l'avance, sauf en cas d'urgence. Demandez à connaître les horaires des visites du service où sera admis votre proche et s'il y a des contraintes particulières.

Transmettez le courrier de votre médecin traitant à l'équipe hospitalière, de même que tous les bilans et documents relatifs à l'état de santé de votre proche. Cela évitera qu'on vous les demande par la suite, vous fera donc gagner du temps à vous et à l'équipe soignante.

Demandez à l'avance si vous pouvez passer la nuit à l'hôpital en tant qu'accompagnant du patient. Si tel est le cas, et selon les possibilités de l'établissement de soins, un lit d'accompagnateur pourra ainsi vous être mis à disposition. Prévoyez les affaires nécessaires pour votre confort et celui du patient.

### Arrivé à l'hôpital

L'accueil de l'hôpital vous dirigera vers le service d'admission. Pendant que votre proche est installé, vous devez compléter les démarches administratives auprès du bureau d'entrée ou autre. Quels papiers à fournir lors de son arrivée à l'hôpital?

Voici une liste des papiers indispensables à fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité de votre proche pour l'inscrire dans leur registre, mais aussi pour prévoir l'étiquetage à son nom.
- Une carte vitale en cours de validité accompagnée de son attestation
- Votre carte de mutuelle si vous en avez une
- Si vous êtes dans le cadre d'un parcours de soin coordonné, l'attestation de votre médecin traitant ou le courrier l'adressant vers un confrère (sans cela vous serez pénalisé au niveau de votre remboursement de sécurité sociale)
- Le dossier ou le courrier que vous a remis votre médecin traitant
- Le cas échéant, une lettre de votre proche malade vous désignant comme personne de confiance au sens de la loi du 4 mars 2002

NB : En cas d'admission aux urgences, les démarches administratives sont bien évidemment simplifiées.

Une fois votre proche installé, attendez la visite de l'infirmière et du médecin pour l'examen médical.

- Retirez-vous momentanément de la chambre
- Tenez-vous prêts à apporter des informations complémentaires si l'équipe soignante vous en demande.
- 

### **Pendant l'hospitalisation**

La journée d'un service hospitalier est rythmée par les passages des infirmières, des aides soignantes, des techniciens de radio... et par les visites des médecins.

Afin de communiquer efficacement avec ces différents interlocuteurs, adoptez la démarche suivante:

- Si vous ne passez pas la nuit à l'hôpital, demandez les horaires de visites des familles. Respectez-les. Certains services permettent les visites tout au long de la journée.

### **Bon à savoir :**

Il est possible à la demande des malades qu'un proche reste auprès d'eux. Un lit pourra être mis à disposition chaque fois que cela sera possible. Dans certains établissements ces prestations peuvent être facturées sur la base d'un tarif forfaitaire. Pour éviter les mauvaises surprises financières, n'hésitez pas à poser la question au service d'accueil de l'établissement.

- Attendez que le médecin termine la visite de ses malades, présentez-vous en tant qu'aidant de votre proche.
- Écoutez attentivement les explications qu'il vous donne et posez-lui les questions que vous avez notées. N'hésitez pas à reformuler ce qui vient d'être dit.
- Le médecin ne passe qu'une à deux fois par jour au service (sauf nécessité bien entendu). L'infirmière est donc votre principale interlocutrice. Vous devez établir une véritable relation de coopération avec elle.
- Demandez à l'infirmière de vous accorder quelques instants quand ce sera possible, et posez-lui toutes les questions relatives au quotidien de votre proche.
- Écoutez attentivement ses réponses, et sachez vous adapter face aux imprévus (décalage de rendez-vous, attente supplémentaire...). La vie d'un hôpital n'a rien de prévisible.
- N'insistez pas pour que votre proche quitte rapidement l'hôpital. L'équipe soignante est pressée autant que vous de le remettre sur pieds... sans lui faire courir de risques inutiles.